Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Consulat général de France à New York

Discours du Consul Général de France à New York
M. Philippe Lalliot

La journée d'appel à la défense

Vendredi 23 mars 2012

Mesdames, et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier le proviseur du Lycée, Sean Lynch et toute son équipe pour leur aide dans l'organisation de cette Journée Défense et citoyenneté.

Comme vous le savez sans doute, cette Journée se substitue à la conscription, autrefois appelée service militaire, dont les origines remontaient à la Révolution française. A l'instar de nombreux autres pays occidentaux, le Président Jacques Chirac a en effet décidé de suspendre la conscription, en février 1996, en même temps qu'il décidait la professionnalisation des armées.

Cette journée doit être pour vous l'occasion de découvrir un peu mieux ce qu'est la Défense nationale aujourd'hui, en ce début du XXIème siècle, dans un monde toujours plus complexe et instable, où la nature-même des crises nécessitant l'intervention des Forces armées a profondément changé.

C'est non seulement le territoire national qu'il s'agit aujourd'hui, comme dans un passé pas si lointain, de défendre mais aussi, plus largement, nos intérêts vitaux où qu'ils soient menacés, nos Alliés lorsqu'ils nous le demandent, le droit international, dont la protection des peuples, lorsque la communauté internationale le décide.

L'armée française est ainsi engagée sur de multiples théâtres d'opération extérieurs. Elle agit sous mandat des Nations-Unies, comme elle l'a fait récemment et avec succès en Libye. Elle agit aux côtés de ses partenaires de l'Union européenne et de l'OTAN, dont la France a rejoint la structure militaire intégrée. Elle agit aux côtés de nos alliés, notamment Américains en Afghanistan mais aussi au Liban au sein de la FINUL et en Afrique.

L'objectif de la France reste aujourd'hui d'assurer sa sécurité et son influence, dans le respect de son indépendance et de son autonomie stratégique.

Cette Journée Défense et Citoyenneté, c'est aussi une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix, qu'elle ne se divise pas et qu'il faut être prêt à la défendre. Ma génération et votre génération n'ont pas connu la guerre, contrairement à celles qui les ont précédées. Elles n'en doivent pas moins être parées à toute éventualité et être conscientes des risques auxquels elles sont exposées.

Cette journée est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires que l'Armée française offre aujourd'hui aux jeunes. Cet exposé vous sera fait par les lieutenants-colonels Dutertre et Millet, que je tiens à remercier de leur disponibilité.

Avant de leur céder la parole, je précise que le certificat est obligatoire pour certains examens et concours et qu'il sera remis à chacune et chacun d'entre vous après cette séance.

Bonne journée à toutes et à tous./.